

F Programmes nationaux de certification

Techniciens de glace

Le programme des techniciens de glace de l'Association canadienne de curling comprend cinq niveaux. Les trois premiers niveaux du programme ont été conçus pour aider les techniciens à offrir d'excellentes conditions de glace dans les clubs de curling. Les niveaux 4 et 5 se concentrent sur la préparation de la glace dans les arénas pour des compétitions majeures.

Niveau 1

Ce niveau comprend un cours étalé sur deux jours et s'adresse aux techniciens de glace, aux responsables de la glace dans les clubs, aux bénévoles et aux curleurs. Ce programme de deux jours, quoique général, met l'accent sur l'entretien de la glace dans un club de curling. Ce cours est un mélange de théorie et de travail pratique.

Niveau 2

C'est un cours de trois jours qui se donne habituellement durant l'été ou au tout début de l'automne. Il s'adresse aux techniciens de glace avec deux ou trois ans d'expérience qui ont complété le premier niveau. Le niveau 2 se concentre sur la préparation de la glace et sur des données plus avancées sur l'entretien de la glace. Durant ce cours, on apprend en faisant (sur le tas). La plus grande partie porte sur les éléments pratiques.

Niveau 3

C'est un cours de quatre jours qui s'adresse aux techniciens de glace expérimentés qui ont complété le niveau 2. Ce cours met l'accent principalement sur la technique tout en insistant grandement sur les éléments de la réfrigération. C'est un mélange des aspects théoriques et pratiques d'un club de curling.

Niveau 4

Ce programme est la responsabilité de l'Association canadienne de curling. Les techniciens de niveau 4 ont complété leur niveau 3 avec succès. Les techniciens de niveau 4 sont nommés par l'ACC en collaboration et avec l'appui des dirigeants des associations provinciales/territoriales. Ce programme hautement personnalisé est concentré sur la préparation de la glace dans les arénas.

Niveau 5

Les techniciens de glace de niveau 5 sont parfaits dans leur domaine.

Officiels

L'Association canadienne de curling reconnaît le besoin de développer et d'instaurer un programme national de certification pour les officiels au curling. En conséquence, on a élaboré des lignes directrices courantes pour la formation et le développement d'officiels pour le curling qui seront aptes à remplir leur rôle à un championnat provincial/territorial ou national. Dans le but d'établir une classification des officiels, les cinq niveaux suivants sont utilisés.

NIVEAU 1 – SUPERVISEUR, CHRONOMÉTREUR ET JUGE DE LIGNE

Pré requis

- suivre le cours de niveau 1 sur la formation des officiels (environ 5 heures)
- compléter l'examen du niveau 1 (cahier d'exercice)
- avoir agi comme officiel dans au moins 6 matchs complets sous la surveillance d'un officiel de niveau 3, 4 ou 5 et avoir obtenu une évaluation positive.

NIVEAU 2 – OFFICIELS SUPERVISEURS PROVINCIAUX/TERRITORIAUX

Pré requis

- posséder la certification du niveau 1
- suivre le cours de niveau 2 (environ 8 heures)
- compléter l'examen du niveau 2 (cahier d'exercice)
- avoir complété les pré requis pratiques (un minimum de six matchs comme superviseurs officiels) sous la surveillance d'un officiel de niveau 3, 4 ou 5 et avoir obtenu une évaluation positive.

NIVEAU 3 – OFFICIEL EN CHEF PROVINCIAL/TERRITORIAL

Pré requis

- posséder la certification du niveau 2
- agir comme assistant officiel en chef lors d'un championnat provincial/territorial
- obtenir une recommandation
- obtenir une évaluation positive du directeur du comité du championnat provincial/territorial ou de l'association et/ou de l'officiel en chef provincial.
- être nommé par l'association provinciale/territoriale comme officiel sur appel.

NIVEAU 4 – OFFICIEL SUPERVISEUR NATIONAL (championnat national)

Pré requis

- posséder la certification du niveau 3
- agir comme superviseur officiel lors d'un championnat national de l'ACC et obtenir une évaluation positive de l'officiel en chef
- obtenir une recommandation de l'association provinciale/territoriale
- être nommé par l'ACC comme officiel sur appel.

NIVEAU 5 – OFFICIEL EN CHEF NATIONAL (championnat national)

Pré requis

- posséder la certification du niveau 4
- agir comme officiel en chef lors d'un championnat national de l'ACC et obtenir une évaluation positive du directeur de la compétition et du représentant du comité hôte
- avoir démontré des qualités de leader, l'habileté à négocier et à décider et l'habileté à communiquer avec les joueurs, les médias, les superviseurs, les officiels des associations et avec les comités hôtes
- être nommé par l'ACC comme officiel sur appel.